



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Deuxième édition du programme Cycliste averti dans certaines écoles de la Commission scolaire des Phares!

Rimouski, le 4 juin 2019 – L'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent, mandatée par Vélo Québec, et le Centre intégré de santé et services sociaux du Bas-Saint-Laurent s'unissent pour le déploiement du programme *Cycliste averti*, un projet innovant mené auprès d'élèves du 3^e cycle du primaire pour une 2^e année dans la région!

Devant l'importance de l'éducation à la pratique autonome et sécuritaire du vélo et pour promouvoir le déplacement actif dès le jeune âge, le programme *Cycliste averti* vise à doter les enfants de notions théoriques et pratiques les menant à pédaler en toute sécurité dans leur environnement.

À l'heure actuelle, deux classes de 5^e année, l'École Bois-et-Marées de Sainte-Luce et l'École de l'Aquarelle de Rimouski, et une classe de 5^e et 6^e année, l'École Lévesque de Saint-Donat, de la Commission scolaire des Phares bénéficient de ce programme. Les différentes notions de sécurité routière leur sont enseignées par le tuteur de la classe et l'enseignant en éducation physique et à la santé : **maîtrise du vélo, positionnement sécuritaire sur la route, signalisation, vérifications visuelles, analyse de l'environnement, interactions avec les autres usagers et manœuvres complexes.**

Afin d'assurer la pérennité du programme, nous avons la chance de bénéficier d'instructeurs certifiés assurant les sorties encadrées des élèves. Nous sommes d'ailleurs en recrutement pour l'année 2020. Pour le printemps 2019, nous tenons à

remercier nos instructeurs Claire Dubé, Claude Hupé et Magella Thériault qui ont dû s'adapter aux nombres d'élèves et aux caprices de Dame Nature.

Des cyclistes avertis partout dans la province!

Sur le plan provincial, le programme profite déjà de sa 5^e année de déploiement pour former des centaines de nouveaux cyclistes avertis sur l'Île de Montréal et dans les régions de la Mauricie, de la Montérégie, de la Capitale-Nationale et de Lanaudière.

Pour de plus amples renseignements concernant le programme *Cycliste averti*, visitez le www.velo.qc.ca/cyclisteaverti, sous l'onglet Transport actif.

— 30 —

Source :

Andrée Lambert

Agente de planification, programmation et recherche

Direction de la santé publique

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

T : 418 724-5231, poste 215

C : andree.lambert.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca